

Rapport annuel 31.12.2015

Pension plan AXA Multi Funds P

Table des matières

1. Définition	2
2. Politique d'investissement de pension plan AXA Multi Funds P	2
3. Composition du fonds interne en montant et en pourcentage au 31 décembre 2015	3
4. Gestionnaires	3
5. Mouvements dans la composition du portefeuille du fonds interne dans le courant de 2015	3
6. Evolution de la valeur des actifs du fonds interne	3
7. Evolution graphique de la valeur de l'unité du fonds interne pension plan AXA Multi Funds P jusqu'au 31/12/2015	4
8. Description des risques	4



1. Définition

Pension plan fisc épargne-pension est un contrat d'assurance-vie émis par AXA Belgium, qui donne aux souscripteurs la possibilité d'investir dans une assurance-vie de la branche 21 (volet secure) et/ou d'une assurance-vie de la branche 23 (volet invest)

Ce rapport ne concerne uniquement que le fond d'investissement interne pension plan AXA Multi Funds P, détenu par le souscripteur dans le cadre du volet invest des contrats pension plan fisc épargne-pension. Elle ne concerne donc ni le volet secure, ni les autres fonds internes du volet invest.

2. Politique d'investissement de pension plan AXA Multi Funds P

L'objectif du fonds interne est d'obtenir une augmentation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions et des obligations des pays européens, à travers un compartiment d'un organisme de placement collectif. Fonds sous-jacent : pension plan AXA Multi Funds. Le fonds sous-jacent est un FCP français, qui répond à la directive UCITS.

Politique d'investissement de pension plan AXA Multi Funds

La stratégie d'investissement permettra de gérer essentiellement via des OPCVM (ou en direct, dans la limite de 20% de l'actif net du FCP), un portefeuille d'actions et de produits de taux. Le choix des stratégies est entièrement discrétionnaire et est fonction des anticipations de la société de gestion. La stratégie d'investissement consiste à rechercher, dans le cadre d'une gestion active et discrétionnaire, des opportunités de marché parmi différentes classes d'actifs, notamment sur les marchés de taux, actions, et monétaires. sur un horizon d'investissement recommandé minimum de 10 années.

L'allocation tactique des investissements repose sur l'analyse de l'environnement économique et financier, les perspectives de gestion définies en fonction des risques/rendements attendus, une construction de portefeuille, et la sélection de sociétés selon des critères qualitatifs et quantitatifs. Les investissements se font essentiellement par la sélection d'autres OPCVM français ou européens.

L'OPCVM peut s'exposer, en direct et/ou via des OPCVM jusqu'à 100% de son actif en actions et produits de taux sur un ou plusieurs marchés ou zones géographiques, dont l'Espace économique européen. Dans cette limite, l'OPCVM peut être exposé:

- jusqu'à 20% de son actif (en direct ou par l'intermédiaire d'OPCVM), en obligations, actions, autres titres de créances, dépôts et liquidités libellés dans une monnaie autre que l'euro ;
- sur les marchés actions de 15% jusqu'à 75% de son actif (en direct ou par l'intermédiaire d'OPCVM) dans les limites et selon les modalités définies dans le prospectus ;
- sur les marchés obligations et autres titres de créance de 15% à 75% de son actif (en direct ou par l'intermédiaire d'OPCVM) dans les limites et selon les modalités définies dans le

L'OPCVM sélectionne des actifs dont la notation, à la date de leur acquisition, correspondent soit à la catégorie « Investment Grade » (notation minimum de BBB- sur l'échelle Standard & Poor's ou équivalent chez toute autre agence de notation) soit à la catégorie « High Yield » (notation strictement inférieure à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's ou équivalent chez toute autre agence de notation). Il est entendu que la sélection de ces instruments ne se fondera pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de notation et reposera sur une analyse interne du risque de crédit. La décision d'acquérir ou de céder un actif se base également sur d'autres critères d'analyse du gérant.



3. Composition du fonds interne en montant et en pourcentage au 31 décembre 2015

Fonds interne	Actif	ISIN	Devise	Quantité	Cours	Valeur (€)	% Portefeuille	% Actif
pension plan AXA Multi Funds P	pension plan AXA Multi Funds	FR0011950674	EUR	66.554	109,03	7.256.335	100,00%	100,00%

4. Gestionnaires

Gestionnaire du fonds interne:

AXA Belgium nv
Vorstlaan 25
1170 BRUSSEL

Gestionnaire de pension plan AXA Multi Funds

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS
Coeur Défense– Tour B -La Défense 4
100, Esplanade du Général de Gaulle
92400 Courbevoie, FRANCE

5. Mouvements dans la composition du portefeuille du fonds interne dans le courant de 2015

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Souscription	150.055	71.031	158.648	113.310	151.394	5.030.528
Remboursement	-1.448	-1.453	0	-6.046	0	-41.779
	148.607	69.578	158.648	107.264	151.394	4.988.749

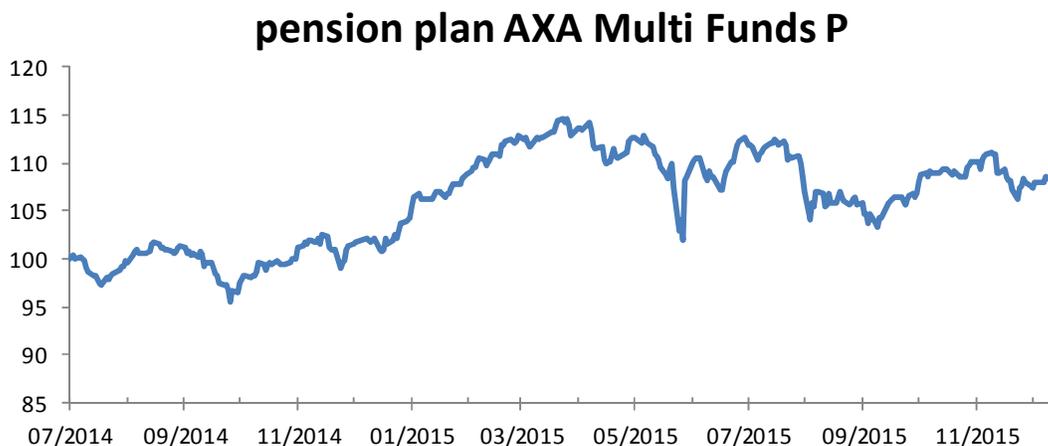
	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Souscription	1.158.268	137.558	87.392	154.999	145.479	249.371
Remboursement	-1.009.242	0	-5.139	-1.775	0	-4.907
	149.026	137.558	82.253	153.224	145.479	244.464

6. Evolution de la valeur des actifs du fonds interne

Fonds interne	Actif	31/12/2014	31/12/2015
pension plan AXA Multi Funds P	pension plan AXA Multi Funds	766.530	7.256.335



7. Evolution graphique de la valeur de l'unité du fonds interne pension plan AXA Multi Funds P jusqu'au 31/12/2015



8. Description des risques

- a) Indicateur de risque (SRRI) sur une échelle de 1 à 7: classe de risque 4
- b) Risques non compris dans la classe de risque :

Risque de crédit: risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de contrepartie: risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Impact des techniques telles que les produits dérivés: certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

